

Pau, le 1er février 2021

Bilan de la mobilisation du 26 janvier

Avec 600 manifestants à Pau et 250 à Bayonne, les enseignant-e-s du département se sont mobilisé-e-s pour défendre leurs conditions de travail. En cette période difficile qui prend la forme d'un plan social pour la liquidation du service public, cette journée d'action met en avant la colère du monde de l'éducation.

Le taux de grévistes dans le département est équivalent à celui à l'échelle nationale soit 40% en moyenne.

Les cortèges ont rendu visible aussi la colère des infirmières scolaires, dont l'État prévoit de renvoyer aux départements la gestion des personnels de médecine scolaire, et le raz-le-bol des personnels administratifs du secondaire qui se voient attribuer toujours plus de missions sans moyens supplémentaires (les collègues du SNASUB-FSU proposent des motions pour les CA sur l'énorme charge de travail liée aux contrats des AED et des AESH des PIAL).

REFUSER TOUTE HSA au-delà des deux heures réglementaires

Pour le SNES, le moyen de bloquer la préparation de rentrée qui s'appuie sur cette augmentation des HSA pour compenser les suppressions de postes est de **les refuser collectivement au-delà des deux heures réglementaires**. Avec l'interdiction d'employer des vacataires, le rectorat ne peut installer aucun personnel sur ces heures. L'Administration sera obligée de les remplacer par des heures-postes qu'elle devra demander au ministère. **Le refus de ces HSA est donc le levier pour obtenir un collectif budgétaire**. C'est-à-dire l'octroi d'heures-poste. Le ministère en a les moyens !

En 2020, année aux deux confinements, période historique au cours de laquelle le gouvernement a affirmé que l'école était essentielle, indispensable, primordiale, le ministre Jean-Michel Blanquer a pu présenter un exercice budgétaire excédentaire de 212 301 512 euros ! Il peut utiliser cette somme conséquente qu'il n'a pas dépensée en 2020 pour financer en grande partie ce collectif budgétaire que nous réclamons depuis plusieurs mois !

Il est donc déterminant d'organiser le refus de ces HSA par des pétitions, des courriers par discipline.

En pièce jointe, vous trouverez un **exemple de pétition** que l'on peut décliner aussi sous la forme d'une motion.

Qu'observons-nous de la gouvernance Blanquer actuelle ? Plus de 1880 postes supprimés, un recours systématique et amplifié aux deux HSA rendues obligatoires par modification du décret de 2014, des effectifs surchargés en classes dans un contexte sanitaire dégradé, une remise en cause de l'éducation prioritaire...

Nous exigeons le maintien des postes, la re-création de postes de TZR, le recrutement des candidats reçus sur les listes complémentaires, des effectifs limités à 25 élèves par classe et une véritable revalorisation salariale pour toutes et tous les agent.e.s de l'Éducation nationale.

Manifestations interprofessionnelles du jeudi 4 février

A l'appel de la CGT et de la FSU, pour les libertés, l'emploi et les services publics et contre la précarité, rendez-vous :

- à 10h30 place de Verdun à Pau
- à 11h place Sainte-Ursule à Bayonne

Des covoiturages sont possibles avec rassemblements prévus :

- à 8h30 devant la sous-préfecture d'Oloron
- à 9h au rond-point du Perlic à Mourenx
- à 9h face à la mairie d'Hendaye.

CTSD jeudi 4 février

Les DGH et les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2021 seront traités en CTSD jeudi. Aujourd'hui, pour préparer cette instance, la DSDEN n'a toujours pas communiqué les documents de travail. Pourtant, les enjeux sont considérables car les 25 suppressions de postes prévues dans le département seront mises en regard des DGH.

Ces DGH sont enfin arrivées dans les établissements vendredi 29 janvier. Dans les collèges et lycées, la consigne est la même : imposer plus d'HSA. Cela aura pour corollaire des suppressions de postes, des départs à la retraite non remplacés, davantage de compléments de services et une concurrence amplifiée entre disciplines !

La rentrée prochaine s'annonce extrêmement difficile !

Comme nous ne pouvons compter que sur vos retours pour préparer cette instance, la section académique du SNES-FSU a mis en ligne une enquête pour dénombrer les suppressions de postes et les nouveaux compléments de service donnés. Cette enquête est à compléter par les S1 ou un collègue de chaque établissement :

http://bdds3bor.info/enquetes/enquete_rentree2021/form_S3_enquete_prepa_rentree2021.html

Pour les collèges, il est important de faire attention aux heures « devoirs faits ». Ces heures ne doivent pas être prises sur la DGH mais font l'objet d'une dotation spécifique.

Le DSDEN a décidé cette année encore de ne pas accorder les deux heures de chorale en éducation musicale. Nous observons deux poids, deux mesures : en Gironde, elles sont accordées !

Nous comptons sur votre implication pour demander cette deuxième heure auprès des chef-fe-s d'établissement lesquels doivent se tourner vers la DSDEN pour l'obtenir tandis que, de notre côté, nous allons aussi porter cette demande auprès du DASEN.

Nous sommes loin de la « rentrée en musique » !

Comme les créations et les suppressions de postes, le problème des effectifs va aussi être abordé lors du CTSD.

Les effectifs par classe seront portés au maximum et ne permettront pas un accompagnement satisfaisant de nos élèves. L'inclusion des élèves s'ajoute au problème d'une augmentation constante du nombre d'élèves par classe sans prendre en compte spécifiquement cet encadrement pédagogique particulier.